



Les Serres de Clara

Assemblée générale annuelle de l'année 2022 Les Serres de Clara

Tenue le mercredi 22 mars 2023 à 13h00
Au Méridien 74

Présences :

Membres individuels :

Line Chaloux, présidente CA
Michel Prévost, secrétaire CA
Dominique Guénette, administrateur CA
Chantal Bilodeau, administrateur, CA
Dominic Grenier, membre individuel
Réjean Paradis, membre individuel
Margo Arpin, membre individuelle
Jacques Bouchard, membre individuel
Berte Leduc, membre individuelle
Denis Henley, membre individuel
Mireille Vaillancourt, membre individuelle
Geneviève Langlois, membre employée
Gabrielle Jobin-Richer, membre employée
Julie Grand'Maison, membre employée
Sylvie Halou, membre employée

Membres organismes

Jessica Fleurant, Harfang des Neiges
Chantal Rivière, Harfang des Neiges
Samuel Proulx, MAVN
Mathieu Durivage, MAVN

Marc-André Labelle, vérificateur,
Dumoulin CPA Inc

1- Ouverture de l'assemblée

Line Chaloux ouvre la 32^e assemblée générale annuelle des Serres de Clara, il est 13 h 10 et souhaite la bienvenue à toutes et tous.
Tour de table et présentation des participant(e)s.

2- Proposition d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'assemblée et d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'élections

Il est proposé par Chantal Bilodeau et secondé par Sylvie Halou que Line Chaloux soit nommée présidente de l'assemblée et d'élections. Line Chaloux accepte.

Il est proposé par Line Chaloux et secondé par Réjean Paradis que Geneviève Langlois soit nommée secrétaire de l'assemblée et d'élections. Geneviève Langlois accepte.

3-Lecture et adoption de l'ordre du jour

Line Chaloux demande de modifier l'ordre des points 4 et 7 indiqués à l'ordre du jour afin de libérer Monsieur Marc-André Labelle, vérificateur, plus tôt. Réjean Paradis en fait la proposition, appuyé par Dominique Guénette. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté l'unanimité.

4-États financiers de l'année 2022 et nomination de la firme de vérification pour 2023.

Marc-André Labelle de la firme de vérification Dumoulin CPA Inc. présente le bilan annuel de l'organisme et répond aux questions des membres. Sylvie Halou apporte les précisions. Chantal



Les Serres de Clara

Bilodeau propose l'adoption des états financiers tels que présentés, Gabrielle Jobin-Richer seconde. Adopté à l'unanimité.

- **Nomination de la firme de vérification comptable pour l'année 2023**

Il est proposé par Gabrielle Jobin-Richer et secondé par Mireille Binet que la firme Dumoulin CPA inc. agisse à titre de vérificateur comptable pour la prochaine année. Adopté à l'unanimité.

5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA de l'année 2021 tenue le 23 mars 2022.

Line Chaloux fait la lecture du procès-verbal de l'AGA 2021.

Il est proposé par Dominique Guénette et secondé par Réjean Paradis que le procès-verbal de l'AGA du 23 mars 2022 soit accepté tel quel. Adopté à l'unanimité.

6-Bilan des activités de l'année 2022

Le rapport annuel a été remis à tous participants à l'arrivée. Sylvie Halou passe en revue les faits saillants de l'année 2022, explique les projets majeurs qui ont eu cours durant la saison. Une très grosse année bien remplie et des réussites importantes en termes d'accomplissements et de visibilité de l'organisme. L'Assemblée félicite toute l'équipe pour l'excellent travail réalisé. Chantal Bilodeau propose l'adoption du rapport d'activités, Réjean Paradis seconde. Adopté à l'unanimité.

7-Plan d'action 2023/2024

Les objectifs 2023/2024 inclus au rapport annuel sont présentés aux membres avec de brèves explications. Certains travaux débutés en 2022 seront complétés, l'abri « tempo » sera remplacé par un garage, les aménagements de l'aire de l'abri-cuisine et de la nouvelle aire d'animation seront terminés. Des modifications au niveau de la production maraîchère seront apportées afin de renforcer la mission de sécurité alimentaire, tel qu'exprimer lors de la journée de réflexion stratégique. La volonté de reprendre une vitesse de croisière après deux ans de grands chantiers est exprimée. Des activités spéciales seront offertes aux bénévoles dont trois journées de glanage chez des cultivateurs de la région, afin de remettre davantage de denrées fraîches aux usagers du comptoir alimentaire. Parallèlement des démarches seront entreprises afin d'aider à développer d'autres secteurs réservés au jardinage à travers la ville.

8-Prévisions budgétaires 2023

Sylvie Halou explique à l'assemblée les prévisions budgétaires 2023 et les variations des postes budgétaires majeurs, ainsi que l'utilisation qui sera faite des surplus budgétaires, précisant que la fin de l'année financière 2023 devrait voir un coussin budgétaire beaucoup plus mince.

Gabrielle Jobin-Richer partage deux sources de financement potentielles; les dons testamentaires, le legs particulier ou legs universel des prêtres. Il suffit de s'inscrire sur une liste.

Il est proposé par Michel Prévost et appuyé par Line Chaloux que les prévisions budgétaires soient acceptées telle que présentées.

9-Élection des administrateurs

La présidente d'assemblée ouvre les candidatures. Trois postes sont en élection et un poste est vacant suite à une démission durant l'année.



Les Serres de Clara

Trois bulletins de candidatures ont été reçus dans les délais requis par le comité affecté à leur validation, soit celui de Michel Prévost, Chantal Bilodeau et Dominique Guénette.

En l'absence d'autres candidatures, Line Chaloux propose que si des personnes, des organismes ou des entreprises sont intéressés plus tard, ils devront acheminer le bulletin de candidature au conseil d'administration qui pourra alors combler les postes laissés vacants jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Il n'y a pas d'opposition à l'acceptation des trois candidatures reçues. Proposé par Berthe Leduc et secondé par Mireille Vaillancourt. Adopté à l'unanimité.

Il reste un poste vacant au conseil d'administration. Un effort sera fait pour le combler durant les prochaines semaines.

Le conseil d'administration des Serres de Clara sera composé pour le moment de :

Line Chaloux
Antoine Malouin
Manon St-Hilaire
Dominique Guénette
Michel Prévost
Chantal Bilodeau
Sylvie Halou (à la direction) Sans droit de vote

10-Varia

10.1-Dominic Grenier soumet un projet de t-shirt à l'effigie des Serres de Clara à titre d'activité de financement. Le projet sera étudié en CA lors de la prochaine rencontre.

10.2-Gabrielle Jobin-Richer suggère à tous la formation d'administrateur qui aide à mieux comprendre les rôles de chacun au sein d'un organisme.

La période de questions est ouverte. Aucune question.

Les intervenants de MAVN félicitent l'organisme et réitèrent leur volonté de s'impliquer avec nous.

11-Levée de l'assemblée

Line Chaloux remercie tous les participants pour leur présence et participation.

La levée de l'assemblée générale annuelle est proposée par Line Chaloux, appuyée par Geneviève Langlois. Adopté à l'unanimité. Il est 15h00.

Geneviève Langlois, secrétaire d'assemblée.